PRIORITÉS 2015-2016

Poursuite du plan d'action triennal 2014-2017

Les priorités annuelles qui vous sont présentées sont tirées du plan d'action triennal adopté en juin 2014 et des nouvelles priorités liées à la conjoncture. Elles sont regroupées en 6 axes de travail : la défense des droits, la mobilisation et le soutien aux membres; la recherche participative et les activités de partenariats; la visibilité et la promotion; les PPP sociaux de même que les opérations courantes (le fonctionnement).

• Ces priorités n'excluent pas les autres activités selon la conjoncture et dossiers en cours.

AXE I : DÉFENSE DES DROITS



Priorité no. I : Luttes sociales

- •Participer aux instances et aux actions de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics;
- •Mobiliser nos membres face aux coupures et aux mesures d'austérité qui touchent particulièrement les familles monoparentales et recomposées.



Priorité no. 2: CQMMF (Marche mondiale des femmes)

•Participer et mobiliser nos membres aux actions de la Marche mondiale des femmes 2015, notamment au rassemblement du 17 octobre à Trois-Rivières.



Priorité no. 3 : Situation juridique des conjoints de fait et réforme du droit de la famille (c.f. plan d'action 1.1)

- •Réagir au rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille;
- •Faire les représentations nécessaires auprès de la Ministre de la Justice et de la Famille.



Priorité no. 4 : Conciliation famille-travail-études (c.f. plan d'action 1.4)

- •Participer aux travaux de la Coalition sur la conciliation famille-travail-études;
- •Finaliser et adopter la plateforme politique par nos membres;
- •Voir à la diffusion du Cadre de référence des organismes communautaires en matière de conciliation famille-travail-études.



Priorité no. 5 : Lutte à la pauvreté (c.f. plan d'action 1.5)

Dans le cadre de notre implication au sein du Collectif pour un Québec sans pauvreté :

•Participer aux actions en lien avec la campagne *Pour une société juste* qui vise à rassembler et à unir les forces de tous ceux et celles qui adhèrent à la vision d'une société sans pauvreté, plus égalitaire et riche de tout son monde.



Priorité no. 6 : Pensions alimentaires pour enfants (c.f. plan d'action 1.6)

- •Faire le suivi sur le projet de loi déposé par Québec solidaire sur le traitement des pensions alimentaires pour enfants dans les 4 programmes;
- •Mener des actions et faire des représentations pour modifier le règlement de l'aide financière aux études pour les parents étudiants (dépôt pétition à l'Assemblée nationale).

AXE 2: MOBILISATION ET SOUTIEN AUX MEMBRES



Priorité no. 7 : Éducation populaire et formation (c.f. plan d'action 2.1)

- •Réviser la formation «Les étapes de la rupture»;
- •Élaborer une nouvelle formation sur la coparentalité;
- •Offrir des formations régionales sur les aspects sociojuridiques de la séparation et de la recomposition auprès de nos membres ainsi que d'autres organismes intéressés par le sujet.

Vie associative:



Priorité no. 8 : Membership et recrutement (c.f. plan d'action 2.3)

•Accentuer le recrutement de nouveaux organismes

Priorité no. 9 : Communication interne

•Mettre en place une infolettre.



Priorité no. 10 : Reconnaissance et rehaussement du financement des organismes de l'ACA et de nos organismes membres (c.f. plan d'action 2.4)

- •Participer au comité de mobilisation du RQACA;
- •Lancement de la campagne de mobilisation à l'automne 2015 et au printemps 2016 (commission itinérante dans les régions du Québec) par le RQACA;
- •Participation ponctuel à la campagne de mobilisation «Je soutiens le communautaire» des organismes en santé et services sociaux pour le rehausement du financement;
- •Participation de la FAFMRQ et de ses membres à la grève du communautaire les 2 et 3 novembre 2015 avec nos alliés du communautaire.



Priorité no. I : Défense des intérêts, des besoins de financement et de la spécificité de nos organismes auprès du gouvernement et du MFA (c.f. plan d'action 2.4)

- •Poursuivre notre participation à la Table des partenaires OCF/MFA;
- •Poursuivre nos représentations auprès de la ministre de la Famille concernant les revendications sur le rehaussement du financement et le développement de nos organismes membres et des OCF;
- •Interpeller nos partenaires famille sur la tenue d'une Rencontre nationale (au printemps 2015 ou à l'automne 2016) concernant les enjeux spécifiques pour les OCF.



Priorité no.12 : Ressources de supervision des droits d'accès (RSDA)

- •Poursuivre notre travail de concertation avec le RQSDA, la FQOCF et le Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sur le dossier des RSDA, notamment sur la gouvernance;
- •Informer régulièrement nos membres notamment, ceux qui offrent un volet sur le développement du dossier et leur apporter notre soutien dans ce processus.

AXE 3: RECHERCHE PARTICIPATIVE ET PARTENARIAT



Priorité no.13: Partenariat de recherche sur le thème de la «séparation parentale et la recomposition familiale: enfant et parents à soutenir» dans le cadre d'un ARUC

- •Participer au colloque bilan des 5 ans de l'ARUC;
- •Participer au comité de direction à la préparation d'un livre (collectif) portant sur les différentes thématiques traitées par cette première ARUC dont le lancement est prévu en février 2016.



Priorité no.14 : Partenariat Familles en mouvance

- •Participation aux instances et aux comités d'axes (1 et 3);
- •Participation au comité de direction de l'Observatoire des réalités familiales du Québec (lancement en juin 2015).

AXE 4: VISIBILITÉ/ PROMOTION



Priorité no.15 : Site Internet et médias sociaux

- •Augmenter la visibilité de la FAFMRQ et de ses membres sur Internet et dans les médias sociaux;
- •Rendre nos publications et nos actions plus visibles sur Internet et dans les médias sociaux.

AXE 5: PPP SOCIAUX



Priorité no. 16: Coalition «Non aux PPP sociaux»

- Poursuivre notre participation à la Coalition nationale et au suivi sur les PPP sociaux;
- •Documenter les impacts et les enjeux du développement des cliniques de pédiatrie sociale sur les organismes communautaires.

AXE 6: FONCTIONNEMENT



Priorité: no.17 : Gouvernance

•Accroître la compréhension et la connaissance du rôle et des responsabilités des membres du conseil d'administration pour mieux saisir les enjeux et les dossiers portés par la Fédération.